

COLLECTIONS RECUEILLIES

PAR M. MAURICE DE ROTHSCHILD DANS L'AFRIQUE ORIENTALE.

COLÉOPTÈRES CARABIQUES :

DIAGNOSES PRÉLIMINAIRES DES ESPÈCES NOUVELLES,

PAR M. CH. ALLUAUD.

Omophron Rothschildi, n. sp.

O. multiguttato forma simillimum, paululum majus, elytris minus profunde sulcatis; colore multo dilutius; capitis vertice, pronoti lateribus, antennis et corpore toto subtus albido-flavis. — Long. 7,5-8,5 millimètres.

Très voisin d'*O. multiguttatum* Chaud., du bassin du Nil, s'en distingue par une teinte plus pâle, une proportion différente entre les parties jaunes et les parties vertes et les stries des élytres moins profondes.

Rives de l'extrémité Sud-Est du lac Rodolphe.

Scarites rhathymus, n. sp.

Niger, nitidus mandibulae supra canaliculatae. Pronotum transversule, angulis anticis acutis, lateribus fere parallelis, angulis posticis vix distincte hamatis. Elytra angusta, subcylindrica, levissime striata, striis impunctatis, humeris vix distincte humatis. Stria tertia postice punctis duobus impressa. Abdomen subtus tenuissime aciculatum, segmentis simplicibus. Antennae breves ad apicem incrassatae. — Long. 12 millimètres.

Très petite espèce, que ses caractères rapprochent du sous-genre *Broscomorphus* Motsch., mais qui est bien distincte des espèces connues de ce groupe par sa petite taille, ses stries élytrales superficielles, l'arrière-corps étroit et cylindrique, etc.

Un seul individu trouvé au bord du lac Rodolphe.

Trechus aethiopicus, n. sp.

Totus rufus. Pronotum subcordiforme, angulis anticis late rotundatis, posticis prominulis, acutis, lateribus ante angulos posticos strangularis. Elytra

ovata, striata, striis sat profundis, impunctatis; striola juxtascutellari brevissima. — Long. 5,5 millimètres.

Entièrement brun rouge en dessus; abdomen plus sombre. Sillons frontaux un peu effacés en arrière. Antennes longues dépassant notablement les épaules. Yeux gros et saillants. Élytres remarquablement ovoïdes, leur rebord contournant l'épaule jusqu'en face de la 5^e strie; les stries 1, 2, 3 et 4 nettes et profondes, 5 et 6 bien plus faibles, 7 à peine distincte. Sur l'épaule, série de 4 pores sétigères rapprochés. Tibias antérieurs sillonnés au côté externe et coupés assez obliquement à l'angle apical externe. Cuisses antérieures renflées.

Au bord du Petit-Akaki, affluent de l'Aouache, en Éthiopie méridionale (2,200 mètres d'altitude).

Chlaenius xanthomerus, n. sp.

Totus obscurus, infra tantum nitidus, capite et thorace plus minusve aeneo-virescentibus, femoribus testaceis, apice nigris. Caput tenuiter punctulatum; antennarum articuli duo basales rufi, tertius obscurior, sequentes nigri, tribus ultimis gradatim rufescentibus, ultimus rufus. Pronotum latitudine aequae longum angulis posticis obtusis, rotundatis; disco crebre et profunde punctato, sparse rufo-piloso. Elytra sat profunde striata, intervallis crebre punctatis, ante apicem singulatim macula rufa ornata. — Longueur : 11-13 millimètres.

Cette espèce n'est peut-être qu'une forme de *C. elegans* Sternb., avec des cuisses testacées, noircies seulement à leurs deux extrémités, surtout aux genoux. Il se peut aussi qu'elle soit très voisine de *C. Roeschkei* Sternb. Comparé à *C. caecus* Dej., *C. xanthomerus* a la tête plus densément ponctuée, le pronotum plus densément et moins grossièrement ponctué, les élytres avec les intervalles un peu plus convexes.

Afrique Orientale anglaise, Voi.

Chlaenius trichrous, n. sp.

Caput et pronotum obscure viridi-aenea. Elytra et corpus totum subtus nigra. Labrum, palpi, antennarum articuli tres basales et pedes testaceo-rufa. Palporum articulus ultimus ♂ valde securiformis. Caput subtilissime et sparse punctulatum, labro profunde emarginato. Pronotum subquadratum, angulis anticis prominulis, posticis subobtusis, subtiliter et sparsissime punctulatum, sulcis basatibus profundissimis. Elytra mediocriter punctato-sulcata, intervallis juxta strias tantum seriatim punctatis, in medio levibus. — Longueur : 15,5-17 millimètres.

Voisin de *C. carbonatus* Chaud. (*carbonarius* Dej.), mais très distinct par sa sculpture et son système de coloration : tête et pronotum (avec parfois les deux intervalles externes des élytres) vert métallique assez sombre; élytres noir terne; labre, palpes, trois premiers articles des antennes et pattes rouge ferrugineux.

Éthiopie méridionale, Bourka.

Calathus aethiopicus, n. sp.

Totus brunneo-rufus, elongatus. Pronotum postice attenuatum, angulis anticis prominulis, posticis latissime rotundatis. Elytra apice haud sinuata, leviter sed distincte striata, intervallis planis, latitudine subaequalibus. Elytra ♂ nitida, ♀ opaca. — Longueur : 9-10 millimètres.

Ressemble à *C. mollis* subsp. *encaustus* Fairm., mais en est très distinct par son pronotum moins carré, plus large en avant qu'en arrière, le troisième article des antennes pubescent dans sa moitié apicale, les élytres mats chez la ♀, etc. Comparé aux deux espèces de *Calathus* décrits par Fairmaire des montagnes d'Abyssinie (*C. vagestriatus* et *C. parvicollis*), *C. aethiopicus* n'a aucun rapport avec *vagestriatus* et ressemble à *parvicollis*, mais il est en général plus grand, a les angles postérieurs du pronotum mieux rebordés, plus largement arrondis et a les stries un peu mieux marquées sur le disque des élytres.

Éthiopie méridionale, Addis-Abbeba (2,360 mètres) et mont Zequalla (3,010 mètres).

Agonum harrareense, n. sp.

Totum nigro-piceum, nitidum, elytris minute aciculatis, opacis. A. luctuoso Reiche thoracis forma simile, sed statura majore, elytris paulo magis oratis, episternis posticis tenuiter punctulatis pedibusque nigris distinctum. — Longueur : 13-14 millimètres.

Voisin d'*A. luctuosum* Reiche, dont il n'est peut-être qu'une race géographique, distincte par une taille un peu supérieure, les élytres un peu plus ovoïdes et déprimés, plus largement explanés sur les bords, les épisternes métathoraciques couverts d'une ponctuation plus distincte et les cuisses et tibias noirs (rouges chez *A. luctuosum*).

Éthiopie méridionale, Harrar.

Agonum shoanum, n. sp.

Totum nigro-piceum, nitidum, leve; ore, antennis pedibusque obscure rufis. Pronotum subcordiforme, angulis posticis nullis, late rotundatis. Elytra sut

parallela, tenuiter punctato-striata, intervallis planis, margine basali ad humeros humiliter angulato sed regulariter curvato. — Longueur : 7-7,5 millim.

Cette petite espèce a la taille et le faciès d'*Agonum* (*Agonodromius*) *Bohemanni* Gyll., des montagnes d'Autriche, mais elle a le pronotum plus cordiforme avec les angles postérieurs plus arrondis, les stries élytrales ponctuées et les antennes bien plus longues (atteignant le tiers antérieur des élytres), etc.

Éthiopie méridionale, environs d'Addis-Abbeba, 2,400 mètres d'altitude.

***Ophionea brachydera*, n. sp.**

Totum castaneo-picea, glabra, elytris apice singulatim longitudinaliter flavo-rictata. Caput latum, convexum, nitidum, levissimum. Pronotum capite brevius, in medio rotundato-umpliatum, sat profunde sed laxè punctatum. Elytra profunde punctato-striata, vage æneo-tincta. Palpi, antennæ et pedes castanei. — Longueur : 6 millimètres.

Entièrement brun foncé avec deux lignes longitudinales testacées au sommet de chaque élytre. Tête large et lisse, au niveau des yeux plus large que le pronotum; ce dernier remarquablement court, plus court que la tête et assez renflé au milieu, plus atténué en avant qu'en arrière, couvert d'une ponctuation forte mais espacée. Élytres profondément striés, stries ponctuées. Les petites lignes jaunes, situées sur les intervalles 3 et 4, partent de l'apex et remontent presque jusqu'au tiers de la longueur de l'élytre.

Éthiopie méridionale, Tschafianani, 1,700 mètres d'altitude.

***Lebistina Neuvillei*, n. sp.**

Testaceo-rufa, infra obscurior; palpis, antennis, tibiis tarsisque nigropiceis, femoribus rufis, apice tantum piceis. Pronotum in disco rugoso-punctatum. Elytra parum profunde punctato-striata, intervallis planis grosse et laxè punctatis, nigro-maculata: vitta communis suturalis antice dilatata; in singulo macula lata, intus incurvata, in dimidia parte apicali sita; humeris vage nigrescentibus, epipleuris pallide testaceis. Abdomen punctatum et pilosum. — Longueur : 12 millimètres.

Cette belle espèce, en dehors de son système de coloration, diffère de *L. picta* Dej. par les stries des élytres moins marquées et les intervalles moins profondément ponctués.

Afrique Orientale anglaise, Voi.

Microlestes micromys, n. sp.

M. minutulo Goeze, ex *Europa formu similis*. *Striis elytrorum minus distincte punctatis, fronte et epistomate distinctius aciculatis, palpis apice subacuminatis, antennis omnino rufis, præcipue distinctus*. — Longueur : 3 millimètres.

Petite espèce qui, par ses antennes à troisième article pubescent, rentre bien dans le genre *Microlestes* et rappelle le *M. minutulus* Goeze d'Europe dont elle est cependant bien distincte par ses antennes entièrement rousses, ses palpes assez pointus et plus clairs à la pointe, le front et l'épistome plus aciculés, plus mats.

Éthiopie méridionale.

M. Fd. LE CERF fait, à propos de la communication de M. Ch. Alluaud, la remarque suivante :

« C'est une particularité bien connue et des plus singulières que l'absence en Corse d'un grand nombre de formes communément répandues dans l'Europe méridionale, l'Asie Mineure et la Barbarie, et souvent représentées par une extrême abondance d'individus; on peut en rappeler quelques exemples typiques :

« Les *Parnassius* qui, avec les *Erebia*, descendent jusqu'en Sicile d'une part, en Andalousie de l'autre, les *Melanargia* et les *Thais*, très caractéristiques tous deux de la sous-région méditerranéenne et comptent quelques représentants en Sardaigne, manquent totalement en Corse. Des multiples espèces du genre *Zygæna*, qui foisonnent littéralement sur toutes les rives de la Méditerranée, une seule se rencontre en Corse; encore n'est-ce probablement qu'une forme différenciée de *Z. exulans*, dont l'introduction paraît récente, car son habitat ne s'étend pas au delà de la banlieue immédiate de Bastia, où elle n'est du reste pas abondante. Cette localisation n'a rien de commun avec celles qui caractérisent d'autres espèces spéciales à la Corse — ou à cette île et à la Sardaigne — et dont l'aire se limite parfois non seulement à un massif, mais à une montagne ou à une forêt déterminées. »